

Conseil de sécurité

Distr. générale
4 mai 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 1er mai 2020, adressée au Secrétaire général et aux représentantes permanentes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de la République dominicaine, de la France, de l'Allemagne (au nom de la Belgique et de l'Allemagne), de l'Indonésie, du Niger, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de l'Afrique du Sud, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence convoquée le mercredi 29 avril 2020. Une déclaration a également été faite par le représentant de la République arabe syrienne.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre datée du 2 avril 2020, adressée aux représentantes permanentes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/273), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document officiel du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Sven **Jürgenson**

20-06368 (F) 040520 120520



Annexe I

Exposé de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

Je commencerai aujourd'hui par me faire l'écho de mes collègues humanitaires pour condamner avec force l'horrible attentat à la bombe perpétré hier dans une rue bondée de la ville d'Afrin. D'après les premières informations, pas moins de 43 civils, dont plusieurs enfants, ont été tués dans cette attaque aveugle et inacceptable. Beaucoup d'autres personnes ont été blessées. Je présente nos condoléances les plus sincères aux familles des victimes.

Depuis mon dernier exposé sur la Syrie devant le Conseil de sécurité (voir S/2020/254), le nombre de cas confirmés de maladie à coronavirus (COVID-19) dans le pays s'établit à 43, avec trois décès. Ces chiffres sembleront très faibles par rapport à ceux qui sont enregistrés ici à New York et dans de nombreux pays membres du Conseil. Mais si ce virus se comporte en Syrie de la même manière qu'ailleurs, ce qui est notre hypothèse pour l'instant, alors une tragédie nous attend. Nous ne pouvons pas escompter qu'un système de santé décimé par près de 10 années de guerre puisse faire face à une crise qui met au défi les nations même les plus riches. Nous ne pouvons pas escompter que des mesures d'atténuation soient couronnées de succès lorsque des millions de déplacés se retrouvent dans la promiscuité, sans installations sanitaires adéquates, et sans filet de sécurité ni moyens sur lesquels s'appuyer.

J'entends axer mon exposé aujourd'hui sur les domaines suivants : premièrement, l'avancement du dépistage de la COVID-19 et la riposte qui y est opposée dans toute la Syrie ; deuxièmement, la situation humanitaire dans le nord-ouest, qui reste alarmante malgré le cessez-le-feu ; troisièmement, la question des fournitures médicales dans le nord-est ; quatrièmement, la situation à Roukban ; et, cinquièmement, une synthèse de tout ce que fournit le système humanitaire, soutenu par les Nations Unies, pour soulager les souffrances des populations à travers la Syrie.

À ce jour, les 43 cas confirmés de COVID-19 annoncés par les autorités syriennes étaient tous situés dans les gouvernorats de Damas et Rif-Damas. Un premier cas et un décès ont été confirmés dans le nord-est le 2 avril. Aucun cas n'a été confirmé pour l'instant dans le nord-ouest.

Les capacités de dépistage restent très limitées. Des tests sont en cours à Damas et à Lattaquié, et deux laboratoires supplémentaires sont en train d'être mis sur pied à Alep et à Homs. Les efforts visant à établir un laboratoire dans le gouvernorat d'Hassaké, dans le nord-est, se poursuivent. Des tests ont également commencé à Qamichli. Un thermocycleur a été livré à Tell Rifaat, et deux autres sont en cours de livraison à Kobané et Raqqa. Dans le nord-ouest, un laboratoire a commencé à effectuer des tests à Edleb. Des échantillons sont également en train d'être testés en Turquie.

Si cette augmentation modeste des capacités de dépistage est une évolution positive, elle reste très insuffisante et représente une priorité majeure pour les intervenants humanitaires, au même titre que d'autres mesures de prévention et d'atténuation. Les camps et autres sites surpeuplés accueillant des déplacés, dans lesquels l'accès à l'eau et à l'assainissement est insuffisant, sont des sources de préoccupation particulières.

Dans le nord-ouest, des mesures de préparation ont été lancées, appuyées par des opérations humanitaires transfrontières. Certains hôpitaux sont en train d'être modifiés pour pouvoir recevoir des patients COVID-19 et prendre en charge les cas placés en isolement. Des centres d'isolement reposant sur la collectivité sont également en cours de création. Toutefois, des lacunes subsistent s'agissant des fournitures et équipements médicaux essentiels, notamment les équipements de protection individuelle.

Dans le camp de Hol, dans le nord-est, une unité d'isolement de 80 lits est en cours de construction, et le contrôle de la température corporelle a commencé.

Nous œuvrons à évaluer les besoins financiers en termes de contributions des Nations Unies à la riposte à la COVID-19 en Syrie, qui viendront s'ajouter aux moyens requis pour répondre aux besoins humanitaires antérieurs. Les exigences liées à la COVID-19 seront incluses dans la prochaine version actualisée du Plan de réponse humanitaire global COVID-19.

Il est probable que, comme dans d'autres pays, les groupes les plus vulnérables se ressentiront le plus des répercussions des mesures visant à contenir la propagation du virus. Depuis la mi-mars, certaines régions ont connu une augmentation moyenne de 40 à 50 % des prix des produits alimentaires de base. Cela amplifie l'incidence de la crise économique grave que traverse la Syrie. Le Programme alimentaire mondial rapporte que, au cours de l'année écoulée, le prix des denrées de base que de nombreuses personnes doivent acheter a augmenté de plus de 100 %.

J'en viens maintenant à la région du nord-ouest. Aucune frappe aérienne n'a eu lieu depuis le cessez-le-feu annoncé le 6 mars par la Fédération de Russie et la Turquie. En revanche, des bombardements sporadiques se poursuivent presque au quotidien dans certaines zones en première ligne, malgré les appels à un cessez-le-feu national et mondial.

Certaines familles déplacées profitent de ce calme limité pour retourner là où elles vivaient avant de devoir fuir les combats les plus récents. Ces dernières semaines, 135 000 personnes ont regagné leurs villes et villages dans des zones situées sur la ligne de front qui ne sont pas contrôlées par le Gouvernement, Ariha et Atareb pour l'essentiel. À leur retour, nombreuses sont celles qui ont découvert que leur domicile avait été détruit. Les services essentiels n'ont pas encore été rétablis.

Le cessez-le-feu a peut-être permis un certain répit, mais la catastrophe humanitaire qui sévit dans le nord-ouest ne s'atténue pas. Les données nutritionnelles que nous enregistrons en sont une sinistre indication. Le mois dernier, j'ai informé le Conseil de sécurité de taux de retard de croissance alarmants. Nous sommes tout aussi inquiets des taux de malnutrition chez les femmes enceintes et allaitantes. Elles sont 21 % à être concernées, soit quatre fois plus que l'an dernier.

L'opération transfrontière dans le nord-ouest fonctionne à une cadence record pour tenter de soulager ces souffrances. En mars, 1 486 camions, transportant une aide destinée à 3,7 millions de personnes, ont franchi la frontière avec la Turquie. Pour le mois d'avril en cours, plus de 1 100 camions ont été déployés, mais cela ne suffit pas.

La nécessité de se préparer à l'arrivée potentielle de la COVID-19 dans le nord-ouest rend d'autant plus urgents les efforts visant à intensifier ces activités. Les articles qui doivent être acheminés par-delà les frontières, tels que les trousses d'hygiène et les tentes pour les unités d'isolement, se voient accorder la priorité idoine.

La Turquie facilite cette intensification, en dépit de son propre combat contre le virus. Les organisations humanitaires ont mis en place des mesures strictes pour respecter la réglementation turque et pour minimiser les risques de transmission du virus dans les centres de transbordement ou ailleurs.

À ce stade, il est tout simplement impossible de maintenir l'ampleur et la portée de l'assistance dans le nord-ouest sans l'opération transfrontière. Comme je l'ai déjà dit au Conseil, il n'y a pas d'autre option. C'est illustré plus avant par le fait qu'il a été impossible, dans le nord-est, de remplacer les opérations transfrontières antérieures par une assistance acheminée par-delà les lignes de conflit. C'est ce que je vais aborder à présent.

L'acheminement de l'aide à travers la frontière vers le nord-est de Damas n'a pas permis de remédier à la pénurie de fournitures médicales essentielles dont la livraison, jusqu'en janvier de cette année, se faisait par le point de passage de Yaaroubiyé.

Une cargaison de 20 tonnes de fournitures médicales de l'Organisation mondiale de la Santé – contenant des équipements de protection individuelle, des lits pour unité de soins intensifs, des incubateurs et sept respirateurs – a été transportée par avion à Qamichli le 12 avril, et elles ont déjà été distribuées. Toutefois, les installations médicales qui étaient auparavant approvisionnées grâce aux opérations humanitaires transfrontières ont, une fois de plus, été largement exclues.

La pénurie de fournitures médicales dans le nord-est de la Syrie continue de s'aggraver. En ce moment où nous devrions être en train de nous préparer à faire face à la COVID-19, il faut réduire ces lacunes. Cela est d'autant plus important qu'un premier cas a été confirmé.

L'Organisation mondiale de la Santé estime qu'il n'y a pas eu assez d'améliorations en ce qui concerne l'accès transfrontière depuis janvier, même face à la situation d'urgence incontournable découlant de la COVID-19. Dans l'examen d'autres modalités au point de passage de Yaaroubiyé qu'il a transmis au Conseil en février (S/2020/139), le Secrétaire général indique au paragraphe 44 que « dans les conditions actuelles, il faudrait à la fois une plus grande assistance transfrontière et un plus grand accès à travers les lignes de conflit ». Cela est toujours le cas. Le Secrétaire général indique également que si des mesures adéquates ne sont pas prises pour améliorer l'acheminement de l'aide à travers les lignes de conflit, et si le Gouvernement syrien ou les pays voisins ne donnent pas leur aval en vue de l'utilisation des points de passage vers le nord-est du pays, le Conseil de sécurité devra autoriser l'ONU et ses partenaires d'exécution à emprunter des points de passage supplémentaires. Cela est également toujours le cas.

J'en viens maintenant au camp de Roukban, qu'aucun convoi humanitaire n'a pu atteindre depuis septembre 2019. Les voies d'approvisionnement commercial informel de Damas et de Dmeïr ont été fermées en février, ce qui a perturbé davantage l'acheminement de la nourriture, du carburant et des fournitures médicales jusqu'au camp. Les restrictions frontalières liées à la COVID-19 imposées par le Jordanie depuis le 18 mars ont eu un impact sur le transfert des cas médicaux urgents de Roukban sans dépistage préalable de la COVID-19, qui n'est pas disponible dans le camp.

Une mission d'évaluation et d'assistance sanitaire prévue par l'ONU et le Croissant-Rouge arabe syrien n'a pas eu lieu ce mois-ci. Elle a été suspendue faute d'accord entre toutes les parties sur les modalités concernant l'assistance et l'acheminement. Il faut garantir l'accès au camp de toute urgence pour fournir une assistance à la population vulnérable de Roukban et pour faciliter les départs volontaires.

Des informations supplémentaires sur nombre de sujets que j'ai abordés, et en réponse aux questions posées par les membres du Conseil, figurent dans le dernier rapport bimestriel du Secrétaire général sur la situation humanitaire en Syrie (S/2020/327), qu'il a transmis au Conseil ces derniers jours. Pour des informations sur la situation dans le nord-ouest, je renvoie les membres aux paragraphes 4, 5, 11, 12 et 13 de ce rapport. Pour des informations sur les opérations transfrontières, je renvoie les membres aux paragraphes 20, 34 et 35, ainsi qu'à la figure 1 et au tableau 2. Pour les informations sur Roukban, je renvoie les membres au paragraphe 7.

En ce qui concerne l'accès et la fourniture de l'aide au nord-est, je renvoie les membres aux paragraphes 32 et 33, qui contiennent des détails sur le nombre d'hôpitaux, de centres de santé primaire et d'unités médicales mobiles qui ont été approvisionnés en fournitures médicales depuis Damas au cours de la période considérée.

Le paragraphe 31 décrit le processus onéreux d'acheminement de l'aide à travers les lignes de conflit, et explique les multiples approbations requises. Une approbation par le Ministère des affaires étrangères ne signifie pas que l'aide a été fournie. Ce n'est que la première de multiples étapes impliquant d'autres ministères, des services de sécurité, des gouverneurs locaux et d'autres acteurs locaux aux commandes. Si tout cela n'est pas en place, on ne peut rien faire.

Enfin, je voudrais donner brièvement des explications sur le genre d'aide humanitaire fourni par l'ONU aux populations en Syrie et rappeler au Conseil que la plus grande partie de cette aide est destinée aux populations des régions de la Syrie sous le contrôle du Gouvernement.

En 2019, les organismes et partenaires humanitaires ont fourni une assistance à 6 millions de personnes en moyenne par mois dans tout le pays. Depuis le début de l'année, une aide alimentaire a été fournie à 4,6 millions de personnes en moyenne chaque mois dans le pays. En outre, 2,5 millions de personnes dans tout le pays ont reçu des fournitures d'hiver telles que des couvertures thermiques et des vêtements chauds. Les opérations menées à l'intérieur de la Syrie ont permis d'effectuer 2,2 millions de procédures médicales et de sensibiliser un demi-million de personnes aux dangers des mines.

Des informations sur les interventions humanitaires dans différentes régions de la Syrie figurent également dans le rapport du Secrétaire général aux paragraphes 18 à 22.

Suite à la COVID-19 et à ses ramifications, les besoins humanitaires vont augmenter considérablement en Syrie. Plus que jamais, cela exige des interventions qui utilisent tous les moyens possibles pour atteindre les personnes dans le besoin, où qu'elles se trouvent. Cela nécessitera, premièrement, un cessez-le-feu total et immédiat à l'échelle nationale; deuxièmement, la fourniture d'articles médicaux essentiels précédemment acheminés par le poste frontière de Yaaroubiyé – comme je l'ai dit plus tôt, les mesures requises sont exposées en détail dans le rapport du Secrétaire général de février ; et troisièmement, le renouvellement de l'autorisation pour les opérations transfrontières vers le nord-ouest de la Syrie, afin de répondre aux immenses besoins humanitaires que nous continuons de constater.

Annexe II

Déclaration de M. Zhang Jun, Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lowcock de son exposé.

La Chine suit de près la situation humanitaire en Syrie, en particulier les répercussions de la maladie à coronavirus (COVID-19) sur le développement économique et social du pays. Nous prenons note du fait que le Gouvernement syrien a pris une série de mesures dans les domaines des soins de santé, de l'éducation, des transports, de la production alimentaire et bien d'autres pour prévenir et contenir la propagation du virus. Nous saluons ces efforts.

Des années de conflit ont affaibli la capacité de la Syrie à faire face à la pandémie, et la communauté internationale ne doit pas rester les bras croisés. La Chine coopère activement avec la Syrie pour lutter contre le virus. Le premier lot d'assistance médicale est arrivé il y a deux semaines à Damas. La semaine dernière, un hôpital chinois renommé a organisé une visioconférence avec le Ministère syrien de la santé au cours de laquelle des experts médicaux chinois ont partagé leurs expériences de première main dans la lutte contre la COVID-19. Nous sommes disposés à continuer à fournir une assistance à la Syrie dans la limite de nos moyens, et nous appelons les autres pays à faire de même. Nous encourageons également le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et d'autres organismes humanitaires internationaux à redoubler d'efforts pour apporter leur appui à la Syrie, sous diverses formes, pour faire face à la pandémie.

La question humanitaire en Syrie est liée aux questions politiques, économiques et de sécurité et doit être gérée de manière intégrée et impartiale. Le rôle du Gouvernement syrien doit être pleinement mis à profit. Il convient de reconnaître la volonté politique dont le Gouvernement syrien a fait preuve pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire et les évolutions positives en ce qui concerne les opérations à travers les lignes de conflit.

S'agissant de l'acheminement de l'aide humanitaire à travers les frontières, il faut respecter pleinement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous appelons à la poursuite de la coordination et de la coopération entre l'OCHA et le Gouvernement syrien pour trouver une solution durable.

En ce qui concerne la commission d'enquête, la Chine a des réserves et des préoccupations quant à la manière dont elle a été mise en place et à ses méthodes de travail.

Les sanctions unilatérales compromettent la capacité de la Syrie à combattre la COVID-19 et détruisent les moyens de subsistance des civils. Rien ne saurait justifier les sanctions unilatérales, et nous y sommes opposés fermement. La Chine réitère son soutien aux appels lancés par le Secrétaire général et la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme en faveur de la levée des sanctions. Nous exhortons les pays concernés à respecter les droits légitimes et la vie de toutes les personnes touchées par la pandémie et à lever immédiatement les sanctions unilatérales imposées à certains pays.

Il convient de souligner que les questions humanitaires en Syrie sont étroitement liées au processus politique. La Chine appelle toutes les parties à appliquer pleinement la résolution 2254 (2015) et à promouvoir un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens. Nous appuyons l'ONU et les bons offices de l'Envoyé spécial en espérant que nous pourrons promouvoir conjointement la paix et la stabilité en Syrie et dans la région.

La Chine est par ailleurs profondément préoccupée par le nombre de victimes civiles de l'événement tragique survenu hier, et elle présente ses sincères condoléances aux familles des victimes. Nous appelons les parties à répondre activement à l'appel du Secrétaire général António Guterres à un cessez-le-feu.

Annexe III

Déclaration de M. José Singer Weisinger, Envoyé spécial de la République dominicaine auprès du Conseil de sécurité

Nous remercions le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé, et nous saisissons cette occasion pour réitérer notre profonde reconnaissance et notre respect aux nombreux organismes et travailleurs humanitaires opérant sur le terrain en République arabe syrienne qui, depuis neuf longues années, sauvent des vies et donnent de l'espoir à des millions de personnes. Le dévouement et la résilience de ces héros et des personnes qu'ils servent nous rappellent constamment que l'humanité et la solidarité l'emportent toujours, quelles que soient les circonstances.

Nous demeurons préoccupés par la détérioration de la situation dans le nord-ouest du pays. Nous savons que plus de 100 000 personnes déplacées sont retournées, mais nous nous préoccupons de leur sort et de leurs moyens de subsistance dans un contexte marqué par des problèmes de plus en plus nombreux liés aux hostilités et à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous saluons les efforts visant à renforcer l'aide transfrontières, qui s'avère une fois de plus vitale pour des millions de personnes.

La situation économique et la hausse des prix des denrées alimentaires en Syrie sont des motifs de profonde préoccupation pour la République dominicaine. Faute de mesures d'atténuation et de l'attention voulues, ces problèmes pourraient avoir des conséquences dévastatrices pour les personnes les plus vulnérables, qui restent les principales victimes de ce conflit horrible et prolongé. À cet égard, nous appelons de nouveau le Gouvernement syrien à renforcer ses capacités et sa coordination avec l'ONU et les organismes humanitaires sur le terrain pour garantir la fourniture d'une aide opportune et fondée sur des principes à l'ensemble de la population – en d'autres termes, partout et à tout le monde.

Comme dans de nombreuses autres régions dans le monde entier, la pandémie de COVID-19 a mis en évidence un grand nombre des causes profondes de conflit et de violence. Dans des contextes déjà vulnérables comme en Syrie, où le conflit dure depuis près de 10 ans, les conditions désespérées dans lesquelles vivent les populations touchées ne peuvent que continuer de se détériorer. Nous devons donc tous contribuer à atténuer la souffrance et prendre toutes les mesures possibles pour protéger la population. La prévention est le seul et meilleur moyen d'aller de l'avant.

Un cessez-le-feu national durable constitue la première étape à cet égard. Nous devrons ensuite appuyer la poursuite du processus politique général. Toutes les parties au conflit et tous les acteurs concernés doivent unir leurs efforts afin d'atteindre ces deux objectifs. Ensemble, ils doivent également appuyer toutes les initiatives de prévention et toutes les interventions en cours, sous la direction de l'Organisation mondiale de la Santé et en coordination avec le Gouvernement syrien, pour fournir une aide dans tout le pays, en particulier dans les régions où la fourniture de l'aide a été perturbée au cours des derniers mois, notamment dans le nord-est du pays. À cet égard, nous soulignons qu'il est nécessaire que le Conseil appelle à augmenter le volume d'aide humanitaire acheminé au nord-est, en utilisant toutes les voies possibles. Nous sommes disposés à collaborer avec tous les membres du Conseil pour nous acquitter de notre responsabilité commune.

Pour terminer, nous réitérons qu'en ce qui concerne la situation créée par la pandémie de COVID-19, attendre de voir ce qui se passe n'est pas une option ; nous devons au contraire fournir aux Syriens l'appui et l'attention qu'ils méritent et dont ils ont besoin.

Annexe IV

Déclaration de Mme Anne Gueguen, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : anglais et français]

Je remercie Mark Lowcock pour sa présentation.

Le risque de propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) en Syrie est extrêmement préoccupant, notamment dans le nord-ouest et le nord-est. Un cessez-le-feu immédiat, durable et à l'échelle nationale est le seul moyen de faciliter la réponse au COVID-19.

J'exprime la ferme condamnation par la France de l'horrible attentat terroriste qui a frappé un marché à Afrin hier. De nombreuses victimes étaient des civils, y compris des enfants. C'est déchirant. Je tiens à exprimer nos sincères condoléances aux familles et à toutes les personnes touchées par cette attaque.

Je tiens également à renouveler le plein soutien de la France à l'appel du Secrétaire général et de son Envoyé spécial à un cessez-le-feu immédiat à l'échelle nationale. Il est urgent de le mettre en œuvre. Nous appelons toutes les parties – et en particulier le régime syrien qui n'a pas répondu à l'appel du Secrétaire général – à œuvrer activement en ce sens. Comme l'a dit l'Ambassadeur de Rivière ce matin, les Nations Unies doivent être au centre de ces efforts, conformément à la résolution 2254 (2015).

Un cessez-le-feu à l'échelle nationale est d'autant plus nécessaire que la mise en œuvre de l'accord russo-turc à Edleb reste fragile et incertaine. Toutes les parties, en particulier le régime syrien, doivent garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave à toutes les personnes dans le besoin. Cela est plus nécessaire que jamais pour faciliter la réponse à la COVID-19.

Les efforts des agences des Nations Unies et de leurs partenaires pour répondre aux besoins humanitaires de la population et à la pandémie de COVID doivent être soutenus et renforcés. La France a déjà alloué 4 millions d'euros pour la réponse à la COVID dans le nord-ouest.

Dans le contexte de la pandémie, le mécanisme d'aide humanitaire transfrontalière n'a jamais été aussi pertinent, tant dans le nord-ouest que dans le nord-est. La France reste déterminée à préserver ce mécanisme qui sauve des vies. Dans le nord-ouest, l'intensification de l'acheminement de l'aide humanitaire par les deux points de passage doit absolument se poursuivre. Dans le nord-est, la perte du point de passage de Yaaroubiyé prive la population de l'accès le plus direct et le plus sûr à l'aide médicale. Le nord-est de la Syrie a besoin d'une assistance transfrontalière par le biais d'un point de passage dédié. L'élargissement de l'accès transfrontalier est une urgence absolue pour répondre aux besoins, en particulier pour lutter contre la pandémie de COVID.

Jusqu'à aujourd'hui, aucun progrès n'a été réalisé concernant l'accès « crossline » (depuis Damas) au nord-est : le régime syrien met tros à quatre mois pour autoriser l'acheminement d'aide médicale en provenance de Damas. Cela est inacceptable. Nous regrettons également qu'il n'y ait pas encore d'accord pour fournir une aide vitale et urgente à des milliers de personnes dans le camp de Roukban.

Nous rejetons toute instrumentalisation de l'aide humanitaire. À cet égard, je rappelle que les sanctions européennes sont des outils pour lutter contre les violations des droits de l'Homme et les violations du droit international. Ces sanctions ont précisément été conçues pour ne pas entraver l'aide humanitaire aux Syriens, quelle que soit leur affiliation, et n'entravent pas la réponse à la COVID-19 aujourd'hui.

Soyons clairs : le régime syrien a systématiquement détruit les infrastructures médicales depuis le début du conflit et il continue à entraver l'accès humanitaire. Il ne fait aucun doute qu'il porte la responsabilité première de la situation humanitaire désastreuse, qui est exacerbée aujourd'hui par la pandémie de COVID-19.

Pour finir, je souhaiterais saluer la publication d'un résumé du rapport de la commission d'enquête. Nous soutenons la pleine mise en œuvre des recommandations de cette commission d'enquête pour garantir un mécanisme de déconfliction qui ne mette pas en danger le personnel et les installations médicales et humanitaires. Nous soutenons également la communication du rapport complet Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables et à la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, afin de poursuivre l'enquête sur les incidents et de traduire leurs auteurs en justice.

Enfin, comme indiqué ce matin, seule une solution politique permettra de mettre un terme à la tragédie humanitaire en Syrie.

Annexe V

Déclaration de M. Christoph Heusgen, Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je prononce cette déclaration sur la situation humanitaire en Syrie au nom des corédacteurs, à savoir l'Allemagne et la Belgique. Nous tenons à remercier le Secrétaire général adjoint Lowcock de l'exposé qu'il a présenté aujourd'hui.

Comme l'a mentionné M. Lowcock, la ville syrienne d'Afrin a été secouée hier par une attaque terroriste dévastatrice qui aurait fait des dizaines de victimes civiles, dont de nombreux enfants. Nous condamnons fermement ce crime, et nous exprimons toute notre sympathie aux familles et aux parents des victimes. Nous souhaitons aux blessés un prompt et complet rétablissement.

M. Lowcock a une fois de plus donné un éclairage privilégié sur de ce que représente l'action humanitaire et sur la grande importance de l'aide humanitaire dans les endroits où nous devons protéger les populations les plus vulnérables, non seulement contre les conflits et de la faim, mais également contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous nous inclinons devant tous les travailleurs humanitaires et médicaux qui opèrent dans toute la Syrie. Nous avons plus que jamais besoin d'eux pour mener cette bataille humanitaire.

Les Envoyés spéciaux du Secrétaire général au Moyen-Orient ont été clairs : il faut faire taire les armes, apaiser les tensions, communiquer à travers les lignes de conflit et faciliter l'accès de l'aide humanitaires partout où elle est nécessaire. Neuf années de guerre ont eu des conséquences extrêmement néfastes. Près de la moitié des établissements de santé ont été gravement endommagés ou détruits, et il y a une pénurie de matériel médical et de professionnels de la santé. L'Organisation mondiale de la Santé a recensé 494 attaques contre des travailleurs et des installations sanitaires au cours des trois dernières années. Plus de 6 millions de personnes déplacées, ainsi que les personnes emprisonnées et enlevées, vivent dans des conditions qui les rendent extrêmement vulnérables face à la COVID-19 et à d'autres infections respiratoires.

Après avoir lu attentivement le rapport humanitaire bimestriel du Secrétaire général (S/2020/327) et écouté l'exposé de M. Lowcock, nous ne pouvons que conclure que l'accès est crucial en vue de contrer la propagation du virus. Nous devons toutefois affronter la réalité : dans les régions contrôlées par le Gouvernement, du fait des obstacles bureaucratiques incessants et des préoccupations relatives à la sécurité, l'ONU n'a pu effectuer que 25 % des missions humanitaires pour lesquelles elle avait demandé une autorisation.

Dans le nord-ouest, le cessez-le-feu entre la Russie et la Turquie semble tenir, aussi fragile soit-il, ce qui permet à une quantité d'aide humanitaire jamais vue de traverser la frontière, même si des restrictions liées à la pandémie ont été mises en place. Pour citer le rapport du Secrétaire général, dans le nord-est, les fournitures acheminées à travers les lignes de conflit n'ont atteint que 31 % des établissements médicaux qui étaient auparavant approvisionnés par des livraisons transfrontières depuis Yaaroubiyé. Pour se préparer au pire, ce n'est tout simplement pas suffisant.

En outre, selon l'Organisation mondiale de la Santé, le système de santé affaibli dans le nord-est de la Syrie n'a pas des capacités suffisantes pour lutter contre la pandémie de COVID-19, et toutes les voies possibles doivent être ouvertes d'urgence pour se préparer et réagir face à la pandémie.

Dans les conclusions de son rapport, le Secrétaire général souligne que trois mois après la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé, l'acheminement de

l'aide continue à se heurter à de nombreuses difficultés, d'où l'importance d'utiliser toutes les voies possibles, à travers les frontières et les lignes de conflit En d'autres termes, trois mois après la fermeture, l'aide acheminée depuis Damas à travers les lignes de conflit est terriblement insuffisante, et la COVID-19 ne fait qu'aggraver la situation. L'ONU et les partenaires non gouvernementaux conviennent que l'option de la traversée des lignes de conflit ne peut être suffisamment élargie et proposent de rouvrir un point de passage terrestre pour augmenter le nombre de cargaisons. Le Conseil et ses membres ne peuvent ignorer les incidences de la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé. Les faits et les chiffres sont indiscutables.

Ainsi, d'un point de vue humanitaire, l'Allemagne et la Belgique, en écho à l'appel du Secrétaire général à élargir l'accès à travers les lignes de conflit et les frontières, estiment que le Conseil doit envisager d'urgence de rouvrir un point de passage dans le nord-est du pays. La propagation du virus ne peut être endiguée par les tactiques du Conseil, elle le sera uniquement grâce aux outils de dépistage, aux équipements de protection et aux respirateurs.

Enfin, nous renouvelons notre appel à ce que les auteurs des crimes les plus graves au regard du droit pénal international rendent des comptes. À cet égard, nous nous félicitons de l'intention du Secrétaire général de nommer un conseiller principal indépendant pour envisager la meilleure manière de donner suite aux recommandations de la commission d'enquête. Les conclusions de la commission d'enquête doivent absolument faire l'objet d'un suivi. L'impunité des responsables de ces graves violations du droit international n'est pas une option. Nous nous engageons une fois de plus à soutenir pleinement les travaux du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur ces crimes et attendons avec intérêt l'issue du procès des officiers du régime syrien accusés de crimes contre l'humanité qui a lieu à Coblence, en Allemagne.

Je voudrais ajouter, à titre national, que nous venons de verser 22 millions d'euros supplémentaires au Fonds humanitaire transfrontalier pour la Syrie, ce qui porte ainsi notre contribution totale à 30 millions d'euros en 2020. Le Fonds reste un instrument clef pour répondre aux gigantesques besoins humanitaires dans le nord-ouest de la République arabe syrienne.

Annexe VI

Déclaration de M. Muhsin Syihab, Représentant permanent adjoint de la République d'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je me joins à mes collègues pour exprimer nos condoléances aux familles des victimes de l'attentat perpétré hier à Afrin. Nous remercions le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock pour son exposé et ses mises à jour sur la situation humanitaire en Syrie.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) vient sans aucun doute ajouter une dose de complexité à notre ambition commune d'alléger les souffrances du peuple syrien. Ma délégation estime que la visioconférence d'aujourd'hui devrait être axée sur la manière d'intensifier les efforts visant à garantir que l'aide humanitaire est correctement distribuée aux personnes dans le besoin, notamment dans le contexte des mesures visant à lutter contre la propagation de la COVID-19. En conséquence, l'Indonésie voudrait mettre l'accent sur trois éléments qui sont indispensables pour faire en sorte que ces opérations humanitaires soient menées de façon efficace.

Premièrement, toutes les parties sans exception doivent mettre en œuvre et respecter un cessez-le-feu immédiat dans toute la Syrie. Nous nous félicitons que l'accord de cessez-le-feu intervenu entre la Russie et la Turquie dans le nord-ouest du pays tienne et nous apprécions les efforts de toutes les grandes parties prenantes à cet égard. Toutefois, il n'y a pas que dans le nord-ouest qu'une période de calme est nécessaire. Un cessez-le-feu total et immédiat à l'échelle de tout le pays est primordial et, comme l'a déclaré l'Envoyé spécial Pedersen, il est plus nécessaire que jamais pour permettre un effort massif afin de stopper la propagation de la COVID-19 en Syrie.

Deuxièmement, toutes les opérations humanitaires menées par les Nations Unies et leurs partenaires d'exécution doivent se voir accorder un accès humanitaire accru et durable à toutes les zones demandées et à toutes les populations dans le besoin. Un accès sûr et immédiat pour l'acheminement de l'aide humanitaire était déjà indispensable avant la COVID-19 pour sauver des vies en Syrie. Compte tenu du grand danger que représente aujourd'hui la pandémie, personne ne peut nier que l'accès est une des priorités pour que les fournitures d'urgence soient dûment acheminées. Outre les abris, la nourriture, l'eau et l'assainissement, il est également capital de fournir davantage de kits de dépistage, d'équipements de protection individuelle et d'autres fournitures essentielles. Comme l'indique le dernier rapport du Secrétaire général (S/2020/327), il est impératif que les organismes humanitaires bénéficient d'un accès total, continu et sans entrave à tous les secteurs du pays, par tous les moyens possibles. Cela suppose notamment un meilleur accès à travers les lignes de conflit et les frontières. Nous appelons à une coopération renforcée et à une coordination efficace entre l'ONU et le Gouvernement syrien, ainsi qu'avec d'autres acteurs clefs, afin de faciliter l'accès des opérations humanitaires dans le pays.

Troisièmement, comme beaucoup l'ont dit, la population syrienne est extrêmement vulnérable face à la COVID-19 ; par conséquent, le renforcement des capacités d'analyse et de détection des cas en Syrie est une priorité. Comme l'a indiqué le Secrétaire général adjoint Lowcock, le nombre de cas est encore faible. Cependant, le risque d'une épidémie et l'impact dévastateur qu'elle aurait sur la population syrienne sont on ne peut plus préoccupants. Nous nous félicitons qu'un plan de prévention et de préparation sanitaire soit en cours d'élaboration par le Gouvernement syrien et l'ONU afin de réduire au minimum la propagation du virus, et nous engageons vivement les parties à poursuivre leur partenariat.

Enfin, nous prenons acte de la synthèse du rapport de la commission d'enquête et nous soulignons combien il est important de veiller à ce que ces crimes ne se reproduisent à l'avenir. L'Indonésie demande instamment à toutes les parties au conflit de cesser toutes les attaques et de respecter leurs obligations en vertu du droit international et du droit humanitaire international. Nous les exhortons à venir en aide à la population syrienne, avec le soutien de la communauté internationale, et à faire preuve de clémence et de compassion en ce mois saint de ramadan.

Annexe VII

Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé et de son engagement en faveur de l'action humanitaire.

Le Niger remercie le Secrétaire général de son rapport sur la situation en Syrie (S/2020/327) ainsi que de son analyse concernant de possibles points de passage de remplacement, ce qui permettra au Conseil d'évaluer s'ils peuvent convenir ou non. Le rapport brosse un tableau détaillé de la situation difficile dont nous sommes tous conscients.

Le caractère inquiétant de la situation humanitaire en République arabe syrienne nous a été présenté à de multiples reprises. De fait, il y a peu, nous avons adopté la résolution 2504 (2020) qui réduisait le nombre de points de passage frontaliers, réduisant ainsi l'accès à l'aide humanitaire pour les Syriens dans le besoin. La propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) vient ajouter à la situation humanitaire déjà complexe en Syrie, la rendant encore plus difficile à gérer. Le Secrétaire général signale qu'en Syrie :

> « [t]ous les efforts menés pour renforcer la préparation à la pandémie de COVID-19 et les interventions y afférentes ont été sévèrement entravés par la pénurie mondiale d'équipements de protection individuelle, de respirateurs et d'autres fournitures médicales essentielles. » (*S/2020/327, par. 18*)

Nous tenons néanmoins à saluer la coopération entre les autorités syriennes, l'Organisation mondiale de la Santé et les organismes nationaux pour prévenir et freiner la propagation de la COVID-19. Ces efforts doivent se poursuivre, notamment en ce qui concerne la fourniture d'articles et d'équipements médicaux.

Le conflit qui dure depuis 10 ans en Syrie a considérablement endommagé les infrastructures du pays, y compris les installations sanitaires, ce qui laisse un grand nombre de personnes vulnérables à la contamination par le virus. Avec des millions de personnes déplacées vivant dans des camps densément peuplés voire surpeuplés où la distanciation sociale est presque impossible, il y a un fort risque de propagation à grande échelle du virus parmi les réfugiés et les déplacés.

M. Lowcock n'a de cesse de nous répéter à quel point l'opération transfrontière est importante pour l'action humanitaire en Syrie. Le Niger appuie sans réserve le mécanisme transfrontière, qui est essentiel pour la survie de nombreux Syriens. Nous soutiendrons également tout autre accord qui rendrait l'accès humanitaire plus rapide et plus sûr tout en respectant la souveraineté de la Syrie.

Pour conclure, comme je l'ai déjà dit, l'unité du Conseil, en particulier lorsqu'il s'agit de questions humanitaires, est déterminante pour prendre les bonnes décisions et progresser sur les différents volets de la situation en Syrie.

Annexe VIII

Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Avant d'aborder la situation humanitaire en Syrie, je voudrais dire quelques mots sur ce que j'ai entendu avant de prendre la parole.

Tout d'abord, je voudrais dire à ma collègue des États-Unis qu'il n'y a pas de consensus international sur la question de l'isolement du régime syrien, comme elle a choisi de l'appeler. Le consensus international sur la Syrie est codifié dans la résolution 2254 (2015), qui stipule que ce sont les Syriens qui doivent décider de leur sort et de la forme de gouvernement qu'ils auront à l'avenir. Quoi qu'ils décident, ce sera leur décision, et non celle de quelqu'un d'autre.

Deuxièmement, je note que de nombreux participants ont fait référence à un cessez-le-feu national. Avant de faire une telle proposition, ils pourraient souhaiter y réfléchir un peu. Pour qu'il y ait un cessez-le-feu à l'échelle nationale, il faut qu'il y ait une guerre à l'échelle nationale. Où est la guerre à l'échelle nationale en Syrie qui justifie la proposition d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale ? Qui, selon eux, deviendrait signataire d'un tel cessez-le-feu ? Il serait très intéressant de le savoir.

J'en viens maintenant à la partie principale de ma déclaration. Nous remercions le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé.

Nous avons beaucoup entendu parler aujourd'hui des conséquences potentiellement désastreuses de la maladie à coronavirus (COVID-19) dans le nord-est de la Syrie – et à Edleb d'ailleurs – et des mesures prises à cet égard par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Malgré les exposés faits récemment par le représentant de l'OMS et par l'OCHA, et en dépit du récent rapport du Secrétaire général en date du 23 avril (S/2020/327), nous avons encore des questions auxquelles nous n'avons pas encore obtenu de réponses claires, telles que des explications sur les divergences entre les données et les chiffres humanitaires fournis par les entités des Nations Unies, le Siège et les forces des Nations Unies sur le terrain.

Au lieu de cela, nous n'entendons que des déclarations émotionnelles sur la détérioration de la situation humanitaire à Edleb ou dans le nord-est de la Syrie. Je pose une question logique : pourquoi seule cette partie du pays est-elle soumise à l'examen minutieux de nos collègues ? Ces zones sont sous le contrôle de puissances étrangères ou d'autorités *de facto*, mais la responsabilité de la situation humanitaire est attribuée à Damas. Pourquoi la communauté humanitaire est-elle si réticente à aborder la situation épidémiologique dans l'ensemble du pays ? L'ONU a-t-elle une stratégie globale pour faire face à la pandémie en Syrie ? Lorsqu'il s'agit de Damas, tout ce dont nous entendons parler est l'incapacité du système de santé détruit à faire face à la crise pandémique potentielle. Le Gouvernement syrien fait tout son possible pour lutter contre la propagation de la COVID-19, malgré les cruelles sanctions unilatérales. Comme je l'ai déjà mentionné lors de la séance de ce matin, nos collègues ont une image très optimiste – et très hypocrite – de la manière dont leurs sanctions affectent les Syriens ordinaires et dont leurs exemptions sont censées résoudre les problèmes de la population. Nous réitérons notre appel, et nous nous faisons l'écho des appels lancés par les responsables de l'ONU, pour que soient levées les sanctions unilatérales contre la Syrie. Nous déplorons les mesures de punition collective *de facto* prises contre les Syriens vivant dans les zones contrôlées par le Gouvernement.

Nous voulons être informés des mesures prises par les puissances occupantes dans les territoires syriens dont on sait qu'ils ne sont pas contrôlés par le Gouvernement légitime afin de veiller à ce qu'elles soient conforment au droit international

humanitaire. Nous n'avons pas entendu un seul mot à cet égard jusqu'à présent. De plus, nous voudrions savoir ce que font exactement l'OMS et l'OCHA pour aider à lutter contre la COVID-19 dans les territoires contrôlés par le Gouvernement syrien.

Nous notons qu'il y a 43 cas confirmés de COVID-19 dans le pays, selon l'OMS. Nous ne pouvons pas accepter le remède que nos collègues suggèrent – un rétablissement complet du mécanisme transfrontalier. Nous notons que le mécanisme transfrontalier a été créé pour être un outil temporaire à utiliser de manière extraordinaire. Nous tenons à préciser que la fermeture d'un des points de passage pour l'assistance de l'ONU ne signifie pas sa fermeture totale. Comme nous le savons tous, les organisations non gouvernementales (ONG) continuent leurs envois, qui sont plus importants que ceux de l'ONU. Nous avons appris que les ONG font beaucoup de travail dans le nord-est. Nous avons une question : que fait exactement l'ONU là-bas ? On nous dit que l'aide de l'ONU et des ONG ne fait pas double emploi. Cela signifie qu'il y a une coordination entre les deux. Nous aimerions en savoir plus à ce sujet.

Nous rejetons également l'affirmation selon laquelle Damas ne coopère pas correctement. Certains interprètent le rapport du Secrétaire général (S/2020/327) comme ils l'entendent, déclarant qu'il n'y a pas eu de progrès dans l'accès transfrontière. Ce n'est pas vrai. Chacun peut interpréter les statistiques comme il l'entend, et les statistiques sont très faciles à manipuler. Le rapport du Secrétaire général indique clairement que 1 094 missions ont été menées par l'ONU et ses partenaires en Syrie, et qu'elles ont atteint 14 provinces. Trois convois d'aide médicale ont été envoyés dans le nord-est – tous en provenance de Damas, deux par l'OMS et un par l'UNICEF. On nous dit que ces convois ne couvraient que 30 % des besoins médicaux. Je rappelle au Conseil que les autorités syriennes ont autorisé un pont aérien à partir d'Erbil. Ce n'est pas la faute de Damas si cela ne s'est pas produit. En fait, nous sommes étonnés, c'est le moins qu'on puisse dire, par les retards pris par l'OMS depuis février dans la fourniture de produits urgents dont on nous dit qu'ils ont maintenant atteint la date de péremption. Je constate qu'avant le Nouvel An, ces produits étaient inutilisés en Iraq et qu'ils sont soudainement devenus indispensables. Nous rejetons les explications qui nous ont été fournies jusqu'à présent, et nous avons de fortes raisons de croire que ces retards ne sont pas dus à des circonstances objectives.

Nous demandons instamment à nos collègues de ne pas perdre leur temps à chercher un moyen de plaider – explicitement ou implicitement – pour la réouverture du poste frontière de Yaaroubiyé en prétendant que c'est la seule solution. Nous leur demandons de concentrer leurs efforts sur l'engagement des organismes humanitaires dans un dialogue constructif avec les autorités syriennes. Ils n'ont pas besoin de frapper à la porte ; la porte est ouverte. S'ils le veulent, tout est possible. Je les invite à ne pas perdre de temps et à ne pas laisser passer cette occasion. C'est la seule solution. D'ailleurs, la fermeture de Yaaroubiyé n'a pas empêché l'administration locale de recevoir de l'étranger quatre machines pour les tests de COVID-19. Il semble que le matériel soit arrivé là par les mêmes canaux que l'étrange aide humanitaire qui consistait en matériel anti-émeute pour les prisons et les camps de personnes déplacées de l'État islamique d'Iraq et du Cham. Nous l'avons mentionné lors de la séance du matin. Et d'ailleurs, pourquoi insistent-ils sur Yaaroubiyé et refusent-ils de considérer le passage d'Abou-Kemal que les autorités syriennes étaient prêtes à utiliser ?

Dans le contexte de la situation humanitaire difficile dans le nord-est, nous avons une question : qu'ont fait les puissances occupantes dans cette région au cours des six dernières années, hormis couper les liens entre les zones kurdes et les autres territoires syriens ? Seuls plusieurs hôpitaux y fonctionnent et rien n'a été fait pour reloger les réfugiés des camps. Beaucoup de problèmes sont causés par les mines.

La situation dans le camp de Hol est désastreuse. On ne sait pas quelles mesures ont été prises pour lutter contre la menace de la COVID-19 à Roukban. Nous notons que ce sont les efforts syriens et russes qui ont permis à 19 000 personnes de Roukban de rentrer chez elles de mars à juillet 2019. Comme je l'ai mentionné ce matin, les combattants qui se sont échappés du camp il y a deux semaines ont clairement dit que l'aide envoyée au camp n'était pas distribuée parmi ses habitants mais était, au contraire, saisie par les combattants de Maghaweir Al-Thawra.

Nous sommes très préoccupés par le fait que, suite à la demande du Ministère syrien de la santé de créer un laboratoire médical à Hassaké pour traiter les échantillons de COVID-19 dans l'un des hôpitaux publics, l'OMS a redirigé le Ministère vers une clinique appartenant à Médecins Sans Frontières. L'OMS a dû se rendre compte que cela entraînerait des problèmes avec Damas. En général, nous aimerions être informés de ce que l'OMS fait réellement à l'est de l'Euphrate. Nous serions reconnaissants à nos collègues de l'ONU de bien vouloir répondre aux préoccupations que nous avons exprimées. Comment les ressources financières dont dispose l'OCHA sont-elles réellement allouées ? Quelle part va aux zones contrôlées par le Gouvernement ? Nous continuerons à poser ces questions pertinentes et nous attendons des réponses claires et transparentes.

Annexe IX

Déclaration de Mme Diani Jimesha Prince, Conseillère à la Mission permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l’Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé comme à l’accoutumée circonstancié. Nous nous joignons à nos préopinants pour exprimer nos condoléances aux familles des victimes de l’attentat perpétré hier à Afrin.

Saint-Vincent-et-les Grenadines se fait l’écho de l’appel lancé par l’Envoyé spécial en faveur d’un cessez-le-feu national complet et immédiat dans toute la Syrie. Si l’accord du 5 mars a conduit à une cessation des hostilités effective dans le nord-ouest, l’appel à un cessez-le-feu national est aujourd’hui plus pertinent que jamais afin de permettre au pays de lutter efficacement contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Une décennie de guerre a paralysé les services publics du pays, notamment son système de santé. De nombreux Syriens vivent dans des camps et autres établissements informels qui n’ont pas les moyens de mettre en œuvre les mesures de protection nécessaires. Les hostilités ne feront que perpétuer la destruction des infrastructures essentielles et empêcher les acteurs humanitaires de mener à bien leur travail qui sauve des vies.

Nous reconnaissons les efforts consentis par la Syrie pour endiguer la propagation du virus, y compris l’application de restrictions de voyage et l’imposition de couvre-feux. Toutefois, il faut trouver un juste équilibre entre le maintien de ces mesures nécessaires et la poursuite et l’intensification d’une réponse humanitaire vitale. Un accès rapide, sûr, durable et sans entrave dans tout le pays reste essentiel. Nous exhortons toutes les parties à poursuivre le dialogue à cet égard.

Nous renouvelons notre appel à la levée des mesures économiques coercitives imposées unilatéralement. Il est de notre devoir de veiller à ce que chaque pays soit à même de répondre efficacement et énergiquement à la COVID-19. Chaque combat couronné de succès contre ce virus est une victoire pour l’ensemble de la communauté internationale. Il est dans notre intérêt collectif de veiller à ce que nous disposions tous des outils appropriés pour y faire face.

Nous prenons note de la synthèse du rapport de la commission d’enquête établi par le Secrétaire général au Siège de l’ONU. Nous attendons la nomination du conseiller principal indépendant qui sera chargé de donner suite aux recommandations de la commission. Il est essentiel que ce type d’incidents ne se reproduise pas et que le mécanisme de déconfliction soit amélioré.

Saint-Vincent-et-les Grenadines soutient que toutes les parties doivent respecter les principes fondamentaux qui régissent les conflits armés. Prendre pour cible des civils et des infrastructures civiles est une violation du droit international humanitaire, qui doit être condamnée. L’impunité des auteurs de ces actes ne saurait être tolérée.

La situation humanitaire en Syrie exige une action urgente, et le redressement général du pays a besoin de l’appui de toute la communauté internationale. Nous avons la responsabilité d’aider la Syrie en adoptant des mesures positives afin qu’elle puisse sortir de ce conflit et jouir de la paix et de la prospérité qu’elle mérite à juste titre.

Annexe X

Déclaration de M. Xolisa Mabhongo, Représentant permanent adjoint de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé détaillé sur la situation humanitaire en Syrie.

L'Afrique du Sud demeure profondément préoccupée par la situation humanitaire en Syrie. La maladie à coronavirus (COVID-19) ne fait que rendre plus complexes des conditions déjà catastrophiques. Étant donné la nature multiforme de la situation humanitaire en Syrie, nous félicitons l'ONU, ses partenaires d'exécution et tous leurs volontaires et personnels des efforts dévoués qu'ils continuent de déployer.

En ce qui concerne l'incidence de la COVID-19 sur la situation humanitaire en Syrie, l'Afrique du Sud souscrit pleinement à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial immédiat et à celui lancé par l'Envoyé spécial Pedersen en faveur d'un cessez-le-feu national immédiat en Syrie. Afin de lutter efficacement contre la propagation du virus, nous devons veiller à ce que les équipements et les fournitures nécessaires soient à la disposition de tous ceux qui en ont besoin. La poursuite des hostilités et de la violence entravera la réponse du Gouvernement syrien à la pandémie de COVID-19 ainsi que celle de l'ONU, et nuira à leur efficacité.

Un aspect important de cette réponse consiste à mettre l'accent sur la préparation et la planification afin de limiter au minimum l'incidence de la COVID-19 sur les populations vulnérables, notamment les personnes vivant à proximité les unes des autres dans des camps de réfugiés et de personnes déplacées, qui ont un accès limité aux services de base, tels que l'eau, les abris et les soins médicaux. De plus, si tous les groupes sont susceptibles de contracter le virus, les risques particuliers que courent les personnes âgées et les personnes ayant des problèmes de santé sous-jacents, a fortiori celles qui sont réfugiées ou déplacées, ne laissent de nous préoccuper. La réponse exige également de disposer des capacités d'essai et d'évaluation requises. Nous encourageons la communauté internationale à apporter leur concours pour que les équipements nécessaires soient mis à disposition.

Cela dit, sans un accès sûr aux zones où les tests et l'aide sont nécessaires, aucun de ces efforts ne sera efficace. Cet aspect est important, car s'il faut s'attendre à ce que la collecte d'échantillons parmi les milliers de personnes déplacées vivant dans des camps et des établissements informels dans le nord-est de la Syrie soit au départ difficile, elle le sera encore plus, voire impossible dans les zones où des hostilités sont en cours.

L'Afrique du Sud appelle les autorités compétentes à veiller à ce que les travailleurs humanitaires aient un accès sûr, durable et sans entrave à toutes les régions de la Syrie. Il est également important que les mesures de précaution mises en place à certains postes frontières pour lutter contre la COVID-19 n'aient pas de répercussions négatives sur l'acheminement de l'aide humanitaire aux communautés vulnérables susmentionnées.

En ce qui concerne la situation humanitaire globale dans toute la Syrie, si l'on peut comprendre aisément que nous sommes tous focalisés sur les conséquences de la COVID-19, nous ne pouvons oublier la situation humanitaire catastrophique qui persiste dans le pays. Les besoins en matière de logement, d'eau, d'assainissement, de nourriture et de protection restent élevés. La fourniture de ces services, en particulier dans le nord-ouest, dépend de la capacité du mécanisme transfrontières à apporter une aide essentielle à tous ceux qui en ont besoin. Un appui supplémentaire

est toutefois nécessaire dans le nord-est du pays. Avec la fermeture du point de passage de Yaaroubiyé en janvier, des lacunes sont apparues dans la fourniture de l'aide indispensable à cette région. À cet égard, nous demandons aux parties de faire tout leur possible pour autoriser toutes les modalités disponibles, notamment l'acheminement de secours depuis Damas et l'assistance à travers les lignes de conflit et les frontières, afin de garantir que l'aide parvienne aux milliers de personnes qui en ont besoin.

Si nous nous félicitons que l'accord de cessez-le-feu du 5 mars soit toujours en vigueur, nous devons également être conscients des conséquences que les hostilités de la dernière décennie ont eues sur les civils et les infrastructures civiles essentielles. De fait, la fourniture de services de base tels que la santé, l'éducation et l'eau, en a gravement pâti. L'Afrique du Sud réaffirme que toutes les parties doivent respecter leurs obligations au titre du droit international humanitaire, notamment en ce qui concerne la protection des civils et des infrastructures civiles.

Pour terminer, l'Afrique du Sud réaffirme sa position selon laquelle, s'il n'y a pas de progrès sur le front politique, la situation humanitaire continuera de se détériorer, avec toujours plus de destructions et de pertes en vies humaines. Le seul moyen de résoudre le conflit en Syrie passe par la négociation et le dialogue. L'Afrique du Sud appelle toutes les parties à ne ménager aucun effort pour mettre pleinement en œuvre la résolution 2254 (2015) et apporter la paix, la sécurité et la stabilité à l'ensemble de la Syrie.

Annexe XI

Déclaration de M. Kais Kabtani, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Mark Lowcock, de son exposé.

Le peuple syrien a connu un hiver particulièrement rude, marqué par la violence et le terrorisme, et nombreux sont ceux qui, dans le nord de la Syrie, ont toujours besoin d'une aide salvatrice. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) recèle le potentiel inquiétant d'aggraver leurs souffrances et de les exposer à un risque très élevé.

La Tunisie considère l'appel de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Geir Pedersen, en faveur d'un cessez-le-feu national immédiat et durable comme une balise indispensable à des efforts humanitaires coordonnés en Syrie.

Nous insistons sur l'importance cruciale de faire respecter à Edleb le cessez-le-feu conclu le 6 mars, et de rétablir le calme dans toute la Syrie afin de permettre l'acheminement, conformément aux principes établis, de l'aide humanitaire jusqu'aux zones où elle est le plus nécessaire.

Nous appelons une nouvelle fois toutes les parties à respecter les obligations de protection des civils et des infrastructures civiles qui leur incombent au titre du droit international humanitaire et du droit international.

Nous condamnons également le meurtre de travailleurs humanitaires par des groupes armés dans le sud de la Syrie. Nous soulignons qu'il est impératif d'assurer la sécurité du personnel humanitaire, en première ligne des interventions d'urgence, y compris de la riposte sanitaire à la COVID-19.

Une démarche hybride, qui associe toutes les voies possibles – à travers les frontières et les lignes de conflit –, reste indispensable pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire, en particulier dans le nord de la Syrie. Nous soulignons qu'il importe que cette démarche soit menée progressivement et d'une manière propre à respecter et, à terme, rétablir la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Syrie, conformément au droit international et aux principes de l'action humanitaire.

Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport (S/2020/327), la crise de la COVID-19 a eu un impact considérable sur la capacité des acteurs humanitaires à agir, avec la fermeture de la plupart des postes frontières terrestres du pays. L'accès humanitaire à travers les frontières et les lignes de conflit doit donc être recalibré, en particulier dans le nord-est de la Syrie, afin de préserver l'acheminement de l'aide humanitaire, notamment médicale, selon les principes établis. Cela peut être notamment obtenu en étudiant des options aériennes, terrestres et maritimes, en collaboration avec le Gouvernement syrien, et en se fondant sur l'évaluation des besoins réalisée par l'ONU et ses partenaires.

Il est crucial que toutes les parties mettent leurs divergences de côté et facilitent la coopération avec l'ONU à travers les lignes de conflit, afin de préserver un accès sûr, sans entrave, durable et en temps utile aux populations dans le besoin, notamment pour l'aide médicale. Nous exhortons à intensifier la coopération entre le Gouvernement syrien et les Nations Unies, y compris via l'équipe de pays, afin de remédier aux retards d'approbation qui brident la fourniture d'une assistance médicale vitale.

Enfin, je tiens à dire que, en ces temps difficiles, les considérations humanitaires doivent primer sur les intérêts politiques pour permettre d'atténuer effectivement l'épidémie de COVID-19 en Syrie et de s'attacher au seul combat qui importe, à savoir sauver des vies.

Annexe XII

Déclaration de M. Jonathan Allen, Chargé d'affaires de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie Mark Lowcock de son exposé d'aujourd'hui.

Le Royaume-Uni reste vivement préoccupé par l'incidence potentiellement catastrophique de la maladie à coronavirus (COVID-19) en Syrie. Nous avons entendu aujourd'hui que 43 cas ont été établis, et il est probable que beaucoup d'autres n'ont pas encore été confirmés, en raison de capacités de dépistage insuffisantes. Les 6,2 millions de Syriennes et Syriens déplacés sont particulièrement menacés. Près de 940 000 d'entre eux vivent dans des conditions épouvantables dans le nord-ouest.

Le Royaume-Uni est déterminé à faire son possible pour lutter contre la propagation et l'incidence du coronavirus en Syrie et dans d'autres pays vulnérables du monde. À ce jour, nous avons promis plus de 900 millions de dollars à la riposte internationale, aux fins de contribuer à mettre fin à la pandémie. Sur ce montant, 350 millions de dollars servent à diminuer les infections de masse dans les pays vulnérables. Cet argent permettra de mettre en place de nouvelles stations de lavage des mains et des centres d'isolement et de traitement dans les camps de réfugiés, et d'améliorer l'accès à l'eau propre pour celles et ceux qui vivent dans des zones de conflit armé. En tant que troisième donateur bilatéral à la réponse humanitaire syrienne, avec plus de 4 milliards de dollars depuis le début du conflit, nous nous employons avec diligence à veiller à ce que notre programme humanitaire de grande ampleur en Syrie, y compris, bien sûr, dans les zones contrôlées par le régime, soit en mesure de remédier le plus efficacement possible aux conséquences directes et indirectes de la pandémie. Nous nous félicitons de la récente augmentation de l'aide transfrontière livrée dans le nord-ouest de la Syrie, ainsi que du maintien du cessez-le-feu convenu entre la Russie et la Turquie le 5 mars. Cela permet aux organismes humanitaires de satisfaire des besoins considérables à Edleb et de se concentrer sur la menace que représente la COVID-19. Il est manifeste que le mandat transfrontière des Nations Unies devra se poursuivre au-delà du mois de juillet.

La COVID-19 ne connaît pas de frontières. Elle n'a que faire des lignes de front. Elle représente une menace pour tous et toutes, en Syrie et au-delà. Lui faire obstacle est une question d'humanité, et non de politique. Nous devons veiller à ce qu'aucune région de Syrie ne soit négligée dans les efforts qui visent à prévenir la propagation du virus et à se préparer à son éventualité.

C'est pourquoi nous sommes si préoccupés par la situation dans le nord-est de la Syrie. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et l'Organisation mondiale de la Santé ont tous deux mis en évidence un vide dangereux. L'Organisation mondiale de la Santé a confirmé le premier décès dû à la COVID-19 dans cette région, et nous savons, d'après ce que nous avons appris partout ailleurs dans le monde, que la transmission communautaire a assurément commencé. Cependant, il n'y a apparemment que 35 lits en soins intensifs pour toute la région.

Comme l'a dit l'OCHA au Conseil de sécurité le 24 avril, l'aide humanitaire acheminée par voie terrestre ou aérienne n'est parvenue que jusqu'à 31 % des installations sanitaires jusqu'alors fournies de manière transfrontière via Yaaroubiyé. Cela signifie que 69 % des établissements de santé ne reçoivent pas les articles dont ils ont besoin. En outre, l'urgence de lutter contre la pandémie ne se reflète pas dans le rythme des approbations d'un acheminement par-delà les lignes de conflit. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2020/327), les autorités de Damas continuent de mettre trois à quatre mois pour répondre aux demandes d'acheminement de matériel médical jusqu'au nord-est.

Face à un besoin aussi pressant, nous devons collaborer. Nous devons mettre de côté les divergences politiques antérieures. Nous devons permettre à l'ONU d'utiliser toutes les voies possibles dans le but précis de prévenir une catastrophe sanitaire aussi longtemps que la COVID-19 fera peser une telle menace.

Le Royaume-Uni est fier de faire partie, avec nombre d'autres pays autour de la table du Conseil, d'une action déterminée et coordonnée visant à lutter contre la propagation et l'incidence de la COVID-19 dans les pays vulnérables du monde entier. Nous devons travailler de concert pour faire la même chose en Syrie. Nous devons donner à l'ONU et à ses partenaires humanitaires les meilleures chances de riposter à l'épidémie, dans toutes les régions et par toutes les voies nécessaires. Lutter contre cette pandémie fait appel à notre humanité commune. Nous devons tous réfléchir attentivement aux actions et aux décisions que nous pouvons prendre.

Annexe XIII

Déclaration de M. Pham Hai Anh, Représentant permanent adjoint de la République socialiste du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie de son exposé aujourd'hui le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock.

Nous nous associons aux autres orateurs pour condamner toutes les attaques terroristes et faire part de toute notre sympathie aux familles des victimes.

Nous prenons note du rapport bimestriel du Secrétaire général sur la situation humanitaire en Syrie (S/2020/327). Nous restons profondément préoccupés par les circonstances actuelles. Le bien-être du peuple syrien continue d'être lourdement affecté par les difficultés d'ordre socioéconomique et sécuritaire actuelles. En outre, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) qui vient d'éclater va ajouter de l'huile sur le feu en s'attaquant aux plus vulnérables, à savoir les déplacés qui vivent dans des endroits surpeuplés, et en particulier les personnes âgées, les femmes et les enfants.

Nous constatons avec préoccupation que les besoins humanitaires demeurent extrêmement élevés dans toute la Syrie, mais que la situation ne semble guère s'être améliorée par rapport à la dernière période d'examen. En particulier, la majorité des déplacés sont toujours confrontés à l'insécurité alimentaire et à la pénurie d'abris et d'autres produits de base dans le nord-ouest de la Syrie. Le secteur de la santé dans le nord-est pâtit de graves carences découlant de la pénurie de fournitures médicales. La pandémie de COVID-19 exacerbe les souffrances et les difficultés des populations sur le terrain et les conditions déjà difficiles auxquelles le personnel humanitaire et sanitaire est confronté.

Nous saisissons cette occasion pour saluer les efforts inlassables déployés par le personnel humanitaire et sanitaire dans les zones de conflit.

Nous voudrions mettre en exergue les points suivants.

Premièrement, un accès humanitaire total, soutenu et sans entrave revêt la plus haute importance pour venir en aide à des millions de personnes. Nous prions instamment toutes les parties en Syrie de coopérer pleinement avec l'ONU et les autres partenaires humanitaires pour garantir l'accès humanitaire. Nous encourageons le Gouvernement syrien à faciliter davantage les procédures d'approbation des opérations d'acheminement de l'aide humanitaire, notamment de fournitures médicales, vers le nord-est du pays. Nous partageons l'avis que l'amélioration de la complémentarité des opérations humanitaires à travers les frontières et les lignes de conflit pourrait permettre de mieux répondre à cette demande importante dans toutes les régions de la Syrie.

Deuxièmement, étant donné l'interdépendance entre la sécurité et la situation humanitaire, nous voudrions réitérer notre plein appui aux appels à un cessez-le-feu à l'échelle nationale lancés par le Secrétaire général et l'Envoyé spécial à plusieurs reprises, tout récemment dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Nous exhortons toutes les parties à répondre à ces appels afin de faciliter les efforts de préparation et les interventions pour faire face à la pandémie en Syrie.

Nous notons avec satisfaction qu'à l'heure actuelle, la situation est relativement calme dans le nord-ouest de la Syrie et nous appelons toutes les parties à en profiter pour optimiser les efforts humanitaires et continuer à respecter le droit international humanitaire.

Dernier point, mais non le moindre, nous appelons l'ensemble de la communauté internationale et tous les partenaires humanitaires, en collaboration avec la Syrie, à recenser les fournitures nécessaires et à en garantir la livraison pour lutter contre la crise humanitaire et la pandémie. Cette lutte est d'une importance capitale pour le processus politique et l'avenir de la Syrie.

Annexe XIV

Déclaration de M. Bashar Ja’afari, Représentant permanent de la République arabe syrienne

Certains États membres du Conseil de sécurité persistent dans leurs tentatives visant à utiliser cette enceinte pour promouvoir leur politique étrangère et pour diffamer et léser le Gouvernement de mon pays sous un simulacre de soins prétentieux et d’affection mortelle. Cela est illustré par le grand nombre de réunions formelles et informelles, de petite et grande envergure, rhétoriques et consultatives sur la situation dans mon pays, portant sur les aspects politiques et humanitaires, ainsi que certains aspects chimiques.

Il y a quelques jours, à l’initiative de la France, les Représentants permanents des cinq membres permanents du Conseil de sécurité ont rencontré le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires pour discuter d’aspects sans importance relatifs à la situation humanitaire dans mon pays. Aujourd’hui, comme cela a déjà été le cas, le Conseil a tenu deux réunions sur la Syrie.

Bien évidemment, nous n’aurions eu aucune objection à cela si nous avions constaté un degré raisonnable de professionnalisme, d’objectivité et de préoccupation humanitaire dans les rapports et les exposés du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), et dans les positions des trois États occidentaux membres permanents du Conseil et de leurs alliés.

Tout récemment, à l’ONU et ailleurs, nous avons été témoins d’un mouvement positif, d’une part, et d’une précipitation et d’une concurrence fébriles, d’autre part, pour formuler une riposte collective et coordonnée à la menace que représente la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Les efforts déployés par la communauté internationale pour faire face à cette pandémie se sont heurtés au même dilemme que l’action humanitaire de l’ONU dans mon pays et dans d’autres États, à savoir la politisation et la poursuite de points de vue et d’objectifs politiques par certains au détriment des principes du droit international et de l’humanitarisme.

Alors que le Secrétaire général et les hauts responsables de l’Organisation – notamment l’Envoyé spécial du Secrétaire général dans mon pays, la Haute-Commissaire aux droits de l’homme, le Rapporteur spécial sur le droit à l’alimentation –, ainsi que l’Organisation mondiale de la Santé et plus de 40 entités de l’ONU et organisations internationales ont lancé des appels en faveur de la levée des mesures coercitives unilatérales à l’encontre de quelque 2 milliards d’habitants des pays touchés par ces mesures illégitimes et illégales afin de leur permettre de faire face et de remédier à la pandémie de COVID-19, les États-Unis et leurs alliés de l’Union européenne se sont employés à nettoyer toutes les propositions ou initiatives, ainsi que les neuf projets de résolution pertinents, de toute formulation exigeant que les déséquilibres existants soient corrigés et les mesures coercitives unilatérales éliminées. Un tel comportement égoïste et d’exclusion va à l’encontre des préoccupations humanitaires exprimées par leurs gouvernements respectifs.

Mon pays, la Syrie, en coopération avec des pays amis touchés par des mesures coercitives unilatérales, a envoyé nombre de lettres et d’appels au Secrétaire général, aux Présidents du Conseil de sécurité, au Président de l’Assemblée générale et à la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l’homme pour exiger la levée de ces mesures inhumaines, qui constituent un terrorisme économique et qui sont une honte pour ceux qui les imposent. De plus, nos demandes ont été accompagnées de pétitions signées par des millions de personnes dans le monde entier pour rejeter ces mesures. Jusqu’à présent, nous n’avons constaté aucune réaction sincère de la part des gouvernements qui ont imposé ces mesures, et le Gouvernement américain s’est

contenté de publier ce qu'il a appelé une fiche d'information, qui ne contient que des allégations n'ayant rien à voir avec la vérité et visant uniquement à dissimuler des violations flagrantes du droit international, de la Charte des Nations Unies et des instruments relatifs aux droits de l'homme.

De quelle situation humanitaire parlons-nous aujourd'hui ? Mettre fin aux souffrances causées par des mesures coercitives imposées à 2 milliards de personnes ne serait-il pas une question humanitaire ? La levée des mesures coercitives imposées à 24 millions de Syriens est-elle moins importante que le point de passage de Yaaroubiyé, dont certains membres du Conseil et le bureau hostile de l'OCHA à Gaziantep ont fait une question d'importance vitale ? Pourquoi ni la France, ni l'Allemagne, ni la Belgique n'ont-elles pris l'initiative de demander qu'une réunion du Conseil de sécurité soit convoquée pour discuter des répercussions des mesures coercitives sur les Syriens ? Pourquoi n'ont-elles pas demandé que le Secrétaire général présente au Conseil de sécurité, dans un délai de 30 jours, un rapport objectif et professionnel sur les effets des mesures coercitives sur les institutions de l'État syrien et la vie quotidienne des Syriens ? Il semble qu'en leur qualité de rédacteurs sur la situation humanitaire, l'Allemagne et la Belgique n'écrivent que ce que certains de leurs alliés au sein de l'OTAN leur imposent et que l'OCHA, qui a rédigé 66 rapports et des centaines d'exposés à ce jour, n'ose pas écrire quoi que ce soit qui pourrait mettre en colère ceux qui le contrôlent.

Ma délégation exige de nouveau la levée immédiate et inconditionnelle des mesures coercitives unilatérales utilisées par certains États Membres comme arme pour mener leur guerre immorale contre mon pays. Ces mesures, dont les effets sont nombreux, privent les Syriens de leurs moyens de subsistance de base et empêchent les institutions médicales et sanitaires de se procurer le matériel nécessaire en matière de dépistage, de diagnostic, de prévention et de traitement dans le contexte de cette pandémie, ainsi que des respirateurs, des lits de soins intensifs, des ambulances, du matériel pour les laboratoires et les centres de quarantaine et des équipements de protection individuelle pour le personnel de santé. En outre, ces institutions ne parviennent pas à se procurer les médicaments nécessaires pour traiter des tumeurs ou à mener des procédures qui nécessitent du matériel médical pour les IRM, les tomographies par ordinateur, la radiographie, les ultrasons ou les endoscopies, des appareils de mesure ou des générateurs d'oxygène.

Le fait de priver le peuple syrien et les institutions nationales de ce matériel essentiel, la poursuite de l'embargo financier, économique et commercial imposé contre l'État syrien et le gel de ses avoirs étrangers réfutent les prétentions humanitaires de certains États membres du Conseil. Dans ce contexte, je remercie de nouveau la Russie et la Chine de se tenir aux côtés de la Syrie en cette période difficile.

Il y a quelques jours, mon pays a adressé une lettre officielle au Conseil (S/2020/333) pour expliquer sa position concernant le soixante-sixième rapport du Secrétaire général soumis en application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014), 2258 (2015), 2332 (2016), 2393 (2017), 2401 (2018), 2449 (2018) et 2504 (2020) (S/2020/327). Ma délégation souligne l'inefficacité de ces rapports, qui n'osent pas aborder clairement et réellement la question des pratiques des pays qui parrainent le terrorisme. Ces rapports ne mentionnent pas les violations du droit international commises par l'occupant turc ni les nombreux crimes qu'il commet contre les civils. Ils ne disent rien à propos du fait que la coalition internationale a détruit la ville de Raqqa, tuant des milliers de ses habitants, qui ont été ensevelis sous les gravats, et a commis de nombreux crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Les rapports du Secrétariat ne parlent pas du chantage que le régime turc fait à l'Europe en utilisant la souffrance des réfugiés, et ils ne disent rien concernant le fait que le Croissant-Rouge turc et les groupes terroristes qu'il soutient s'efforcent

d'empêcher le Croissant-Rouge syrien de travailler dans le nord-ouest de la Syrie, alors que les forces d'occupation américaines et les milices terroristes qui agissent pour leur compte l'empêchent de travailler dans le nord-est de la Syrie et privent les Syriens d'électricité dans les environs de Raqqa contrôlés par le Gouvernement.

Le Secrétariat ne parle pas non plus de la manière dont les forces d'occupation américaines et le groupe terroriste qui leur est affilié, Maghaweir Al-Thawra, refusent de mettre fin à la souffrance des personnes déplacées à Roukban et de démanteler ce camp tristement célèbre. Les rapports ne mentionnent pas que les pays européens concernés refusent de rapatrier leurs ressortissants faisant partie des combattants terroristes étrangers. Enfin, les rapports ne disent rien à propos du fait que les forces d'occupation turques ont détruit le village d'Al-Sharkrak après avoir déplacé sa population, et ils ne mentionnent pas non plus la manière dont le régime turc et l'occupant américain pillent les richesses, les ressources, le pétrole et les antiquités du peuple syrien.

Les 66 rapports de l'OCHA sont partiaux et manquent de crédibilité. Ils sont d'une sélectivité flagrante et politisent à outrance la situation humanitaire. En conséquence, ils ne valent rien et représentent une perte de temps ainsi qu'un gaspillage des efforts et des ressources de l'ONU.

Enfin, nous, les Syriens, ne sommes pas uniquement confrontés à la COVID-19 ; nous devons affronter un virus beaucoup plus dangereux : le terrorisme. Certains pays s'obstinent à feindre de l'ignorer depuis trop longtemps et manipulent les faits, qualifiant à tort les terroristes de « groupes d'opposition armée modérée » ou d'« éléments armés non étatiques ». Ce virus porte de nombreux noms, notamment Hay'at Tahrir el-Cham, Tanzim Hurras ad-Din, la Brigade Sultan Mourad, les Bataillons Noureddine Zanki et Maghaweir Al-Thawra, entre autres. C'est le virus contre lequel nous luttons depuis neuf ans.